

Service Gestion

Affaire suivie par : Cellule Information Propriétaires

Tél : 09.70.80.86.90 – Choix 3

Fax : 05.67.73.30.40

Mr et Mme LOMBARD Eric
3, Rue du midi
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Toulouse, le 27 Avril 2009

Nos Réf : 75041/ JARDIN DES ARCHES A 26

Objet : Votre Déclaration de revenus fonciers 2008 (2044 Spéciale).

Madame, Monsieur,

Vous avez acquis par l'intermédiaire du Groupe Omnium Finance un ou plusieurs logements dans le cadre du dispositif Robien, Robien recentré ou Borloo, et nous vous remercions de votre confiance.

Vous n'avez pas perçu de revenus locatifs sur l'année 2008, néanmoins, pour bénéficier de cet amortissement, vous devez **compléter un imprimé fiscal 2044 Spécial (2044 S)** relatif aux revenus fonciers de votre foyer fiscal et **attester d'un engagement de location de 9 ans minimum par l'imprimé 2044 EB**.

En effet, si vous désirez opter pour un de ces régimes, vous devez retourner l'ensemble de ces imprimés à votre centre des impôts avec votre déclaration de revenus (2042) de l'année d'achèvement des travaux du logement ou de son acquisition si elle est postérieure.

Votre logement ayant été acquis ou achevé dans le courant de l'année 2008, vous devez opter pour le dispositif Robien, Robien recentré ou Borloo à compter du 1^{er} jour du mois de livraison.

La déclaration est donc à établir obligatoirement, au prorata temporis, même si elle ne concerne qu'un mois ou deux et qu'aucun revenu locatif n'a été perçu en 2008. *Exemple : En cas de livraison de votre logement le 20 décembre 2008 : 1/12ème de la déduction est pratiquée la première année (valant pour 1 mois d'amortissement : du 1/12/08 au 31/12/08).*

Pour cette déclaration et afin de simplifier vos démarches, nous vous adressons une note technique élaborée par nos soins. N'ayant pas perçu de revenus locatifs sur l'année 2008, les éléments de cette note faisant référence à notre relevé de gestion ne vous concernent pas cette année.

Vous pouvez également vous rapprocher de **vos conseiller** en investissement Omnium Finance dont les coordonnées figurent ci-après.

Vous pouvez par ailleurs télécharger l'ensemble des imprimés fiscaux cités ci-dessus sur le site www.impots.gouv.fr (rubrique « Particuliers » puis, « Rechercher un formulaire ») et les utiliser pour faire vos déclarations, leur validité étant reconnue par l'administration fiscale.

.../...

Sur ces déclarations, vous devez notamment faire apparaître la date d'acquisition de votre logement (cf. attestation d'acquisition du notaire ou acte notarié en votre possession) ainsi que la date de livraison que nous vous indiquons ci-dessous :

23/12/2008

la plus récente de ces dates servant au calcul de votre amortissement Robien, Robien recentré ou Borloo.

Si vous rencontrez des difficultés pour compléter ces déclarations, **votre conseiller en investissement Omnium Finance** se tient à votre disposition :

TOURRET Odile
06.13.21.57.90
01.41.93.63.40
o.tourret@free.fr

Au travers de la note technique (hors éléments relatifs au relevé de gestion), vous suivrez pas à pas les étapes qui vous aideront à établir l'ensemble de ces déclarations.

Toutes les informations nécessaires pour accomplir ces formalités sont contenues sur cette note. Nous vous conseillons de la lire attentivement car elle vous apportera de manière simple et précise les réponses aux éventuelles questions que vous vous poserez.

A titre indicatif, nous vous communiquons également les coordonnées de services spécialement compétents en fiscalité qui peuvent vous aider à calculer de manière précise vos revenus et à remplir ces imprimés :

- **Votre Centre des Impôts**
- **Impôts Service** : 0 810 467 687 (du lundi au vendredi de 8h à 22 h et le samedi de 9h à 19h – Coût d'une communication locale).
- Sur Internet : www.impots.gouv.fr (site du Ministère de l'Economie et des Finances)
- **La presse** : *VO Impôts*, les numéros spéciaux du *Particulier*, *Investir* et *Le guide pratique du contribuable*.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller en investissement Omnium Finance pour vous accompagner dans cette démarche.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Cordialement,

Nicolas DE BARRAU
Directeur Adjoint

Pièces jointes :

- Note technique pour remplir votre déclaration.

ELECTRONICS FOR IMAGING FRANCE

5 PLACE DES MARSEILLAIS
 IMMEUBLE ATRIA
 94220 CHARENTON LE PONT

FICHE FISCALE**Pour la déclaration de Revenus 2008**

Période d'emploi du 01/01/2008 au 31/12/2008

DOSSIER : 72171
 SALARIE : 000022

M. LOMBARD ERIC
 13 ALLEE DU TREMBLAY
 77170 BRIE COMTE ROBERT

Éléments déclarés par : ELECTRONICS FOR IMAGING FRANCE
Code SIREN : 388612988

REVENUS 2008 N° 2042K - Cerfa	1 TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES N°2042K Cerfa page 3
	TRAITEMENT, SALAIRES <ul style="list-style-type: none"> Revenus d'activité connus 48629 € Ligne AJ, BJ, CJ, DJ Autres revenus imposable connus € Ligne AP, BP, CP, DP Revenus d'heures supplémentaires exonérées connus € Ligne AU, BU, CU, DU <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> Informations pour les frais réels : ligne AK, BK, CK DK - montant des allocations forfaitaires € - montant du remboursement des frais pro € - montant pris en charge par l'employeur € </div>
	POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI <ul style="list-style-type: none"> Vous avez exercé une activité à temps plein toute l'année <input checked="" type="checkbox"/> Ligne AX, BX, CX, DX Sinon, nombre d'heures payées dans l'année (temps partiel, autres cas...) <input type="checkbox"/> H Ligne AV, BV, CV, DV <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> Informations pour les salariés en forfait jour : <i>Il appartient au salarié en forfait jour, de déterminer le nombre d'heures rémunérées au titre de son activité</i> </div>
	6 CHARGES DEDUCTIBLES N°2042K Cerfa page 4 EPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILES (PREFON, COREM ET C.G.O.S) <ul style="list-style-type: none"> Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2009 : cotisations versées en 2008 aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire € Ligne QS, QT, QU
	8 DIVERS N°2042K Cerfa page 4 PERSONNES DOMICILIEES EN FRANCE PERCEVANT DES REVENUS A L'ETRANGER <ul style="list-style-type: none"> Revenus exonérés (y compris salaires et primes des détachés à l'étranger) non déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif d'imposition € Ligne TI
REVENUS 2008 N° 2042CK Cerfa	1 GAINS DE LEVEE D'OPTIONS, REVENUS EXONERES OU NON IMPOSABLES EN FRANCE N°2042 CK Cerfa page 1 <ul style="list-style-type: none"> Salariés impatriés : salaires et primes exonérés € Ligne DY, EY
	8 AUTRES IMPUTATIONS, CONVENTIONS INTERNATIONALES... N°2042 CK Cerfa page 4 <ul style="list-style-type: none"> Retenue à la source € Ligne TA

DECLARATION RECAPITULATIVE DES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERES

A conserver par le client

Année

2008

OPERATIONS RECAPITULEES		
Guichet :	00001	Comptes
Référence des comptes :	50746685000	
COMPLEMENTS D'IDENTIFICATION		
Date de naissance ou numéro SIRET : 27/03/1960		
Lieu de naissance : PARIS 20		
Pays de naissance :		
Département : 75		
Commune : 000		
Nom et prénom(s) du mari :		
Déclaration au nom du bénéficiaire	*	Déclaration DE pour bénéficiaire effectif <input type="checkbox"/>
Déclaration pour compte de tiers		

REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERES	
MONTANT NET DES REVENUS EXONERES DE L'IMPOT SUR LE REVENU	0
REVENUS SOUMIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE (POUR MEMOIRE)	
• Montant brut	0
• Prélèvements IR (tous revenus)	0
MONTANTS A REPORTER SUR VOTRE DECLARATION DE REVENUS	
• Revenus des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 18%	DA 0
• Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués ligne DH	EE 0
• Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	DC 21
• Revenus de valeurs mobilières non éligibles à l'abattement de 40% (crédits d'impôts inclus)	TS 0
• Autres revenus (crédits d'impôts inclus)	TR 1.577
• Revenus, indiqués ci-dessus lignes DC, TS, TR, déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductibles	CG 0
• Revenus, indiqués ci-dessus lignes DC, TS, TR, déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductibles	BH 1.598
• Crédits d'impôt restituables	BG 0

PLAN D'EPARGNE POPULAIRE
Date d'ouverture du PEP :
Référence du PEP :
Montant des produits exonérés du fait de la clôture du PEP avant 8 ans, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure :

DIRECTIVE EPARGNE POUR NON-RESIDENTS EUROPEENS	
• Montant total des intérêts	IQ
• Montant total des cessions, rachats ou remboursements de créances, parts ou actions	IR

BONS DE CAISSE ET DE CAPITALISATION AYANT DONNE LIEU A DECLARATION D'IDENTITE ET DE DOMICILE FISCAL	
Capital souscrit	Capital remboursé

ATTESTATION FISCALE

POUR L'ANNEE 2008

Attestation délivrée le 31 janvier 2009, à :

M. LOMBARD Eric
3, RUE DU MIDI

93100 MONTREUIL

Identification de l'entreprise agréée :
Raison sociale : KERICHARD FORMATION
Adresse : 80 Bis, rue Sommeville - 77380 COMBS LA VILLE
Numéro Siren : 493519383
N° Agrément : 03/DDTEFP/08/189
Référence bancaire : 30002 05666 0000060197Q

NATURE DES SERVICES FOURNIS : EMPLOI D'UN SALARIE A DOMICILE.

Montant total de la dépense ouvrant droit à réduction/crédit d'impôt : 1924,00 €.
Correspondant à 40 heures.

Cachet :

KERICHARD FORMATION
80 Bis, rue Sommeville
77380 COMBS LA VILLE



TRES. BRIE-COMTE-ROBERT

Pour nous joindre / Références

Tél : 01 64 05 00 97

Poste comptable : 77 001

Votre n° fiscal : 16 13 249 376 403

Votre n° de contrat : M1 77 1414045 50

Le 06 05 2009

TRES. BRIE-COMTE-ROBERT
37 RUE DU GENERAL LECLERC BP153
77255 BRIE COMTE ROBERT CEDEX
CR G4 E0 6038 120509 11

M OU MME LOMBARD ERIC PAUL
RAYMOND

3 RUE DU MIDI

93100 MONTREUIL

Objet : ARRET DES PRELEVEMENTS MENSUELS

MADAME, MONSIEUR,

Estimant ne pas être imposé en 2009 à l'IMPOT
SUR LE REVENU vous avez demandé à ne plus payer cet impôt par
prélèvements mensuels.

En conséquence, les prélèvements mensuels effectués
en 2009 pour un montant de 1 672,00€ constituent un excédent
de versement à votre profit.

J'ai le plaisir de vous informer que cette somme vous
est remboursée sur le COMPTE BANCAIRE suivant :

Titulaire du compte : M OU MME LOMBARD ERIC PAUL
Domiciliation : BRED BRIE COMTE ROBERT
Numero de compte : 00131392851

ATTENTION :

Si vous recevez un avis d'imposition sur vos revenus
de 2008, vous devrez régler la totalité de l'impôt directement
à la trésorerie indiquée sur votre avis d'imposition.

Je vous prie de croire, MADAME, MONSIEUR, à l'expression
de ma considération distinguée.

Le Comptable du Trésor